

ACTUALITES COVID-19 ET ECONOMIE

COVID-19

État d'alerte : le Congrès des députés autorise la prolongation de l'état d'alerte à compter du 9 novembre 2020 jusqu'au 9 mai 2021 (publié le 04/11 au Journal Officiel ([BOE](#))). Tel qu'il est actuellement rédigé, le texte réinstaurant l'état d'alerte ne permet pas le confinement très strict, à domicile de la population comme au printemps dernier (« confinement domiciliaire »).

Confinement et nouvelles restrictions : la 1^{ère} vice-présidente du gouvernement, Carmen Calvo a demandé d'attendre jusqu'au 09/11 pour évaluer l'impact des mesures de restriction déjà en place (couvre-feu et confinement géographique) avant d'envisager un confinement domiciliaire, position qu'a reprise le Ministre de la Santé Salvador Illa lors de la conférence de presse à la suite du Conseil Interterritorial (gouvernement central et régions) du 04/11. Pour rappel, 13 régions ont actuellement des confinements géographiques complets (Madrid uniquement pendant le weekend prolongé du 06/11 au 09/11), et 3 autres (Galice, Estrémadure et Baléares) des confinements municipaux intra-régionaux.

- Le confinement domiciliaire avait été sollicité le 02/11 -pour une durée de 15 jours- par la région des **Asturies**, qui a par ailleurs suspendu les activités économiques non essentielles et a établi un couvre-feu débutant à 22h00 (utilisant en cela la marge de flexibilité d'une heure par rapport aux règles du couvre-feu au niveau national de 23h à 6h) à partir du 04/11.
- Dans le cadre du Conseil Interterritorial de Santé du 04/11, les régions de **Castille-et-Léon** et du **Pays Basque** ont également demandé à ce que l'état d'alerte leur permette de mettre en place ce confinement domiciliaire.
- La région de **Galice** a prorogé le 04/11 le confinement géographique de 60 municipalités, dont les 7 principales villes de la région, regroupant 60 % de sa population.
- La région de **Cantabrie** a confiné géographiquement toutes les municipalités de la région à partir du 04/11 après-midi jusqu'au 09/11, modulant également la capacité d'accueil des établissements et leurs horaires.
- La région de **Madrid** a établi un confinement géographique du 30/10 à 00h00 au 03/11 à 00h00 et du 06/11 à 00h00 au 10/11 à 00h00 pendant les weekends prolongés de ce mois de novembre : 9 zones sanitaires (chaque zone sanitaire regroupe environ 20 000 habitants) supplémentaires à l'intérieur de la région ont également été confinées (41 zones –dont 8 communes entières – sont confinées au total).
- Les régions de **Castille-et-Léon** et de **Murcie** ont annoncé la fermeture des bars et restaurants à partir du 07/11.
- La **Communauté Valencienne** a réduit la capacité d'accueil des commerces et de la restauration (à l'intérieur) à 1/3 et celle des terrasses et des espaces culturels à 50 % à partir du 07/11 jusqu'au 10/12.

MACROECONOMIE

La Commission Européenne (CE) dégrade la prévision de chute du PIB espagnol en 2020, celle-ci atteint -12,4 %. Les prévisions d'automne de la CE révisent de -1,5 pp la chute de l'activité par rapport aux prévisions d'été (-10,9 %), notamment en raison de l'évolution de la 2^{ème} vague de l'épidémie. A noter que ces prévisions ont été réalisées avec les informations disponibles au 22/10, soit avant la publication des résultats positifs du PIB et de population active au T3 2020. La CE prévoit une croissance de +5,4 % en 2021 et de +4,8 % en 2022.

L'AIReF a indiqué que La Rioja (+21,1 % t/t), la Navarre (+20,5 % t/t), l'Aragon (+19,8 % t/t) et la Communauté Valencienne (+19,7 % t/t) sont les régions qui ont enregistré les taux de croissance les

plus élevés au T3 2020. Les régions avec les taux de croissance les plus faibles ont été l'Andalousie (+13,2 % t/t), l'Estrémadure (+13,5 % t/t) et les Baléares (+13,9 % t/t).

FINANCES PUBLIQUES

Budget 2021 : l'Autorité Indépendante de Responsabilité Fiscale (AIReF) et la Banque d'Espagne (BdE) ont formulé quelques réserves concernant le projet de budget pour 2021. La présidente de l'AIReF Cristina Herrero est intervenue au Congrès des Députés le 05/11 et a indiqué que les prévisions du gouvernement pour le budget 2021 pouvaient désormais paraître optimistes, compte tenu de l'évolution adverse de l'épidémie. Le gouverneur de la BdE Pablo Hernández de Cos est également intervenu au Congrès et a partagé le même diagnostic, il a par ailleurs indiqué qu'en conséquence les dépenses prévues dans le budget pour le dispositif de chômage partiel pourraient être insuffisantes ; et que l'augmentation des salaires des fonctionnaires avec un indice d'inflation de 0,9% paraissait inopportune compte tenu de la situation.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Le Conseil des Ministres a approuvé le 03/11 une subvention extraordinaire de 430 € mensuels pendant 3 mois pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits au chômage pendant les mois du confinement -entre le 14 mars et le 30 juin- et qui n'ont pas eu accès à d'autres aides ni la possibilité de réintégrer le marché du travail. Le montant de l'aide (430 €) équivaut à 80 % de l'IPREM (l'indice de revenu de référence pour déterminer l'éligibilité et le niveau de la majorité des aides sociales) et bénéficiera à environ 250 000 demandeurs d'emploi. Le Conseil des Ministres a également approuvé une subvention chômage pour le personnel technique ou auxiliaire du secteur événementiel et culturel, qui bénéficiera à plus de 10 000 travailleurs (minimum de 35 jours cotisés) pour un coût total de 14 M€. et il a prorogé la prestation extraordinaire de chômage pour les artistes jusqu'au 31 janvier 2021 (cette prestation couvre 35 567 travailleurs avec un coût estimé de 95,4 M €).

Fonds SURE: la 3^{ème} Vice-présidente et Ministre des Affaires Economiques et de la Transition Digitale Nadia Calviño a indiqué que l'Espagne prévoit de recevoir 4 Md € supplémentaires du SURE avant la fin de l'année, soit 10 Md € au total en 2020 des 21 Md € demandés auprès de ce fonds européen pour financer les dépenses exceptionnelles liées au chômage et à l'emploi dans le cadre de la crise.

La Sécurité Sociale a enregistré 113 974 affiliés supplémentaires en octobre 2020 (+0,6 % par rapport à septembre) et atteint 18 990 364 affiliés : il s'agit du 6^{ème} mois consécutif de croissance. Néanmoins, par rapport à octobre 2019, le nombre d'affiliés a diminué de 439 628 affiliés, soit une baisse de -2,3 % en variation annuelle.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón,
Thomas Meinzel, Mélodie Nkoa Zoa

Abonnement/désabonnement : espagne@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @DGTresor_Iberia



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.